

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 522

Artikel: Une école musulmane de jeunes filles au Maroc

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

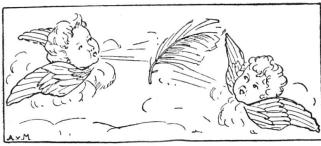
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DE-CI, DE-LA

Les cartes de Pro Infirmis.

« Pro Infirmis » se fait un plaisir de remercier dès maintenant toutes les personnes qui ont répondu à son appel et seraient reconnaissante à ceux qui n'ont pas encore versé leur obole en faveur des infirmes anormaux de bien vouloir le faire sans tarder pour qu'il lui soit possible d'annoncer dans le courant de mai le résultat de sa vente de cartes. Les personnes qui ne pourraient se décider à verser le moindre don en échange de cette jolie série sont priées de la retourner en la glissant dans la plus proche boîte aux lettres, mais auparavant, qu'elles songent que 100 fois 50 et formeraient déjà un subside appréciable pour le placement d'un enfant ou d'un adulte arrêté, épileptique, difficile ou infirme, dans l'établissement approprié à son état.

Merci donc pour les dons à venir encore au compte de chèque « Pro Infirmis — Vente de cartes », N° 1. 2036, Genève.

Nos compatriotes à l'honneur.

Nous apprenons avec grand plaisir que notre collaboratrice, Mme Blanche Weber, du Bureau International d'Education, vient de faire un séjour très instructif aux Etats-Unis, où elle a été invitée en juin dernier à présenter une communication sur la littérature pour la jeunesse au Congrès annuel de l'*American Library Association* à New-York. Elle a consacré plusieurs mois à l'étude des bibliothèques de différentes villes des Etats-Unis et du Canada, Washington, Philadelphie, Buffalo, Boston et Toronto, et a fait de nombreuses causeries devant des groupes de bibliothécaires, des étudiants et des membres de l'Association des femmes universitaires.

Des articles dans le *New York Times* et d'autres journaux importants ont été consacrés à notre compatriote. Ses travaux ont valu à Mme Blanche Weber une donation de la Fondation Rockefeller pour des recherches dans le domaine de la littérature. Elle entreprendra cette investigation au Bureau international d'éducation à Genève, dont elle dirige la section de littérature pour la jeunesse, section qu'elle a créée il y a déjà plusieurs années.

Nous félicitons bien vivement la lauréate et sommes certaines que ses travaux seront suivis avec intérêt par les associations féminines, et par tous ceux qui préoccupent ces questions.

M. S.

— D'autre part, nous tenons à féliciter Mme B. Schmidt-Allard, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Ecole des Arts décoratifs de Genève, qui vient de recevoir les palmes académiques, aussi bien pour son enseignement que pour ses travaux personnels. Mme Schmidt-Allard excelle en effet dans l'art si délicat de l'email, comme nous l'ont montré les nombreuses expositions qui nous ont permis d'apprécier son talent.

Une femme directrice de théâtre.

Mme Pauline Brunius, artiste très connue, a été nommée directrice du Théâtre dramatique royal de Stockholm. C'est la première fois qu'une femme est appelée à de pareilles fonctions.

Petit Courier de nos Lectrices

S. B. (Lausanne) à C. S. (Gimel). — Si l'Etat ne nomme pas plus souvent des femmes à des postes pour lesquels elles seraient spécialement qualifiées, c'est parce qu'il ne pense pas aux femmes. Le monde, à entendre nos élites, ne serait composé que d'hommes. C'est à nous de répéter avec insistance et avec plus de gentillesse possible que nous sommes là, que nous ne demandons qu'à nous rendre utiles. C'est un devoir qui s'impose à chacune de nous.

Rédaction du « Mouvement Féministe » (Genève). — Permettez-moi d'ajouter un mot à une communication parue dans le Petit Courier de votre dernier numéro. Comme collaboratrice régulière de l'Action, journal de l'Union suisse des Indépendants, je me fais un devoir de rappeler à vos lectrices que M. G. Dättweiler, directeur des Cours commerciaux de la Société des Jeunes Commerçants lausannois, ne doit pas être confondu avec M. le Conseiller national Göttlieb Dättweiler, dont les opinions largement féministes sont connues de tout le monde.

Marianne GAGNEBIN.

Indignée (Genève). — Je viens de causer avec la brave femme, qui, tous les quinze jours, m'aide à entretenir le linge maintenant pas mal usé de mon ménage. Elle m'a raconté qu'elle avait reçu une commande de jolis tabliers fantaisie, avec des poches, un volant, des brides, bref de ces tabliers coquets que quelques-unes d'entre nous, ménagères à la vieille mode, aimons à porter dans notre intérieur.

Et lorsque je la félicitais d'avoir trouvé ce travail, elle m'a répondu en souriant: « Oui, c'est évidemment payé... Mais je touche tout juste 1 fr. 80 pour une douzaine de ces tabliers et il faut encore que je compte 40 cent. de fil... » 1 fr. 40 pour la façon de douze tabliers ! soit un peu plus de 11 centimes l'un ! et cela à Genève, où siège un Bureau International du Travail ! Quelle est celle de vos lectrices qui ne pensera pas comme moi que c'est un scandale ?

C. L. (La Tour-de-Peilz) à C. S. (Gimel). — Ce qui me frappe, c'est que Mme Ch. Sarense n'a pas stipulé en faisant sa donation qu'au moins une femme devrait faire partie du Comité. Ceci me semble élémentaire.



Publications reçues

Pierre CÉRÉSOLE: *Aux Indes pour la paix vivante* (Lettre du Bihar). Imprimeries coopératives. La Chaux-de-Fonds, 1 vol.

Au cours d'un voyage aux Indes, M. Pierre Céresole, écrivant à ses amis, leur fait part de ses impressions, décrit les visions pittoresques ou magnifiques qu'il recueille au passage. Mais à cette préoccupation qu'il ajoute le souci plus grave, du péril de la Paix. L'œuvre de Service Civil accomplit aux Indes par Pierre Céresole qui est parvenu à régler des questions considérées comme étant insolubles, outre sa valeur pratique, est d'une très haute portée sociale.

Ce sont les correspondants de l'auteur qui ont pris l'initiative de réunir et publier ses lettres. Nous les remercions de nous avoir donné cet ouvrage d'un exceptionnel intérêt et dont la partie descriptive recréée, pour nous, le mystère charme du pays hindou.

R. G.

L'enseignement de la psychologie dans la préparation des matières primaires et secondaires. Publication N° 53, du Bureau International d'Édu-

cation (VI^e Conférence internationale de l'Instruction Publique). Genève, 1937.

Il ne suffit pas à un éducateur d'avoir une vocation, un grand talent pédagogique, de connaître parfaitement les matières à enseigner, d'imposer son autorité et d'inspirer confiance. En effet : « une classe d'enfants ou d'adolescents doit être traité non pas comme un auditoire d'intellectuels adultes ni comme un escadron de soldats, mais bien comme un groupe d'êtres vivants en formation ». Et pour comprendre comment ces êtres se développent, il faut savoir suivant quelles lois ils fonctionnent. Il faut que la psychologie vienne « donner une signification concrète » à la formation didactique et pédagogique du maître.

Pendant longtemps, cette vérité a été ignorée. Peut-être parce que chacun se croit psychologue *a priori*, et aussi parce que la psychologie est une science très récente. Les parties les plus sûres de cette nouvelle science sont justement celles qui peuvent être d'une moindre utilité au pédagogue. Enfin, il est difficile de déterminer les méthodes à employer pour enseigner une science.

Malgré les difficultés que présente l'enseignement de la psychologie, 42 pays ont répondu aux questionnaires envoyés par le Bureau International d'Education. Tous ces pays, à l'exception, cependant, d'Italie, ont rendu l'enseignement de la psychologie obligatoire dans la préparation des maîtres primaires.

A côté des cas de psychologie normale, pourrions-nous dire, beaucoup de pays étudient des points de psychologie plus spécialisés : la psychologie des enfants difficiles, leur diagnostic et leur rééducation, la psychologie des enfants prématurément anormaux et arrêtés. La psychologie éducative est un nouveau problème débattu. Dans certains pays enfin, les éducateurs sont assimilés à des « social workers » ou à des « orienteurs », et leur formation comprend alors, respectivement l'étude de la psychologie sociale et de la psychotechnique.

Les réponses des 42 pays, que précède un exposé général de la question, sont intéressantes, à supposer qu'elles ont un intérêt momentané et que les programmes d'enseignement d'une science encore si jeune, restent ouverts.

M. G. C.

On chercherait en vain un mot prêcheur ou une « leçon » de vie dans les ouvrages de notre auteur, parfois même leur liberté a pu choquer quelque esprit timoré ; cependant la qualité de leur inspiration les dote d'une vertu tonique. Cela est d'autant plus curieux que, par une disposition malicieuse et badine de son esprit, Mary Lavater voit souvent les choses sous un jour humoristique, elle se donne volontier pour un écrivain humoriste et s'acuse parfois de « méchanceté ».

D'où vient que, malgré une certaine indifférence à l'action sociale ou proprement moralisatrice, malgré une disposition à rire qui peut aller jusqu'à la moquerie et un amour de la liberté qui atteint à la révolte, Mary Lavater écrit ce que j'appellerai de « bons livres ? » N'essort-il pas de toute cette étude que le secret de son talent comme celui de son action bienfaisante et de son courage personnel réside dans le don qu'elle a de s'enthousiasmer ?

L'enthousiasme seul, a dit Mme de Staél, peut contrebalancer la tendance à l'égoïsme, et c'est à ce signe divin qu'il faut reconnaître les créatures immortelles ». Et elle ajoute : « Qu'est-ce donc que l'être humain, quand on ne voit en lui qu'une prudence dont son propre avantage est l'objet ? L'instinct des animaux vaut mieux, car il est quelquefois généreux et fier : mais ce calcul qui semble l'attribut de la raison, finit par rendre incapable de la première des vertus, le dévouement ». C'est encore à l'enthousiasme que Mme de Staél attribue les joies de l'écrivain et son influence bienfaisante : « Les travaux

Les Congrès annoncés

On nous communique qu'une Conférence internationale de femmes est convoquée à Marseille du 13 au 15 mai prochain, sous ce titre : *La moralité dans les relations internationales*. Le programme comporte les points suivants : Solidarité et coopération entre les nations; défense et renforcement des institutions établies pour la défense de la paix ; le pouvoir des femmes au service de la paix et de la démocratie; les forces religieuses et spirituelles au service de la paix et de la démocratie; la démocratie comme fondement des relations entre les individus et les collectivités. Parmi les oratrices annoncées, nous relevons les noms de Mme G. Duchêne et Malterre-Sellier (France), Mrs. Corbett Ashby (Géorgie-Bretagne) et F. Plaminkowa (Tchécoslovaquie).

Une Ecole musulmane de jeunes filles au Maroc

L'école musulmane des filles d'El-Hajeb s'est ouverte le 1^{er} octobre 1932. C'était une expérience pédagogique que l'on tentait : on voulait enseigner aux filles d'un bourg marocain les rudiments de la langue française, tout en leur donnant une éducation bien adaptée à leur milieu : hygiène, travaux ménagers, arts indigènes. L'école a gagné la confiance de l'aristocratie rurale d'El-Hajeb et les autres classes de la société ont suivi l'exemple des chefs, tant et si bien que les cours sont suivis par une centaine de filles.

Le programme comporte les matières suivantes : langage et récitation, lecture et écriture, puériculture, hygiène, et soins aux malades, calcul, morale, dessin, tissage et divers travaux de la laine, broderie, couture, raccommodage, repassage, enseignements ménagers, enseignement de la cuisine. La langue maternelle des élèves est le berbère.

Le dessin est traité comme une préparation au tissage, les élèves cherchent à relever les lignes que l'on trouve dans les tissages de la tribu Beni-M' Tir. Il s'agit pour elles de mieux comprendre Part de la tribu ; les dessins d'autres tribus d'un art différent sont écartés, le goût européen, par exemple dans le choix des couleurs, ne joue aucun rôle. Le tissage est la grande occupation des femmes Beni-M' Tir, dans leurs tentes, il représente le confort et l'art : être une excellente tisseuse est signe de distinction d'intelligence et de bonne éducation. Le tissage occupe la première place à l'école. La laine est travaillée à l'école même, depuis la toison jusqu'au bûrins et au tapis. Les femmes de Beni-M' Tir ne savent pas coudre, les filles apprennent à l'école enfantine à confectionner la plupart de leurs vêtements.

« L'école est la maison des élèves et la vie de la tribu s'y prolonge. L'institution est venue pour connaître cette vie et y préparer les élèves... elle est venue pour apprendre elle-même plus que pour enseigner ». Elle sait témoigner de la sympathie à la civilisation berbère. Chaque école comme chaque pays a une civilisation locale et un point d'évolution particulier avec lequel il est bon de prendre contact tout d'abord. La formule de l'école d'El-Hajeb est « de tirer du milieu lui-même toutes les ressources qui doivent alimenter la vie de l'école. Comprendre l'esprit d'une tribu est chose assez difficile pour un étranger qui parle une autre langue et appartient à un autre climat. C'est dans l'art que cet esprit apparaît d'une manière concrète et saisissante. Faire de l'art local, méticuleusement recherché, le pivot de l'enseignement et de la vie de l'école, est le plus sûr moyen de réaliser cette formule, sans parler de bien d'autres avantages que présente une école à tendance professionnelle. Enseigner cet art, c'est comprendre les besoins d'une civilisation, et l'enseignement doit répondre à des besoins plutôt que d'en créer de nouveaux, ces derniers étant, et devant être, le résultat d'une évolution interne. C'est aussi enseigner toute une morale : le respect des traditions, de tout ce qui, résultant d'un climat, d'un passé, d'une race, constitue une vérité ».

de l'esprit ne semblent à beaucoup d'écrivains qu'une occupation presque mécanique, et qui rempli leur vie comme toute autre profession pourrait le faire ; c'est encore quelque chose de préférer celle-là ; mais de tels hommes ont-ils l'idée du sublime bonheur de la pensée, quand l'enthousiasme l'anime ? Savaient-ils de quel espoir l'on se sent pénétré, quand on croit manifester par le don de l'éloquence une vérité profonde, une vérité qui forme un générique lien entre nous et toutes les âmes en sympathie avec la nôtre ?

Ce honneur, certes Mary Lavater a le privilège de la connaître. C'est pourquoi, au contact de son esprit généreux, ses lecteurs sentent en eux se ranimer les joies de la pensée et du cœur, renaitre le goût de la vie.

Marianne GAGNEBIN.

... C'était bien malgré moi que j'ai commencé, car, alors, j'étais loin de me douter qu'il fut aussi intéressant ! Tout cela doit vous sembler terriblement mystique. Pourtant, je ne suis pas une exaltée. Mais je suis bien forcée de reconnaître qu'il y a en nous des phénomènes — les plus importants, les plus profonds — que la pure raison ne suffit pas à expliquer ».

En elle-même comme dans ses héros, Mary Lavater cherche à surprendre cette action mystérieuse qui se joue au delà de la raison, au delà même des sentiments conscients, dans une région presque impossible à explorer. L'oreille tendue, le regard perçant, la main posée sur les palpitations d'un cœur comme celle d'un médecin, elle interroge la vie. Puis, lorsque trop insoudable, le secret lassa sa patience de femme, Mary Lavater sembla saisie d'un brusque vertige... ou part d'un éclat de rire !

Sa curiosité psychologique la poursuit jusqu'à dans sa tâche double et parfois incompatible de mère de famille-écrivain. Demandez-lui si elle éprouve des difficultés à faire elle-même son ménage... elle vous avouera peut-être qu'elle les évite à force de volonté ; mais il est plus probable encore qu'oubliant l'actualité pratique du conflit signalé, elle vous répondre avec l'air de se poser un problème passionnant : « C'est une question fort intéressante et délicate d'établir jusqu'à quel point une femme, épouse et mère aussi bien qu'artiste, a le devoir ou le droit de sauvegarder sa vie personnelle. Quel beau sujet de roman cela ferait ! »

C'est une femme de la tribu, experte dans l'art du tissage, qui dirige les travaux, mais on lui fait comprendre que la discipline de l'école ne lui incombe pas et qu'elle ne doit tirer son prestige que de la connaissance de son art.

Une œuvre post-scolaire a pour but d'encourager le tissage chez les anciennes élèves en vendant leurs ouvrages, soit dans les expositions-ventes, soit aux visiteurs de l'école.

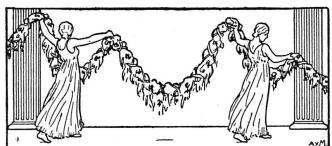
(*Communiqué par le Bureau International d'éducation. Genève.*)

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

Bravo, Berne !

Nous recevons la nouvelle très bienvenue qu'une Commission de propagande en faveur de notre Mouvement s'est constituée à Berne, sous la présidence de Mme Kipfer-Stämpfli, et nous avons hâte de dire ici toute notre reconnaissance à nos amies bernoises pour l'aide précieuse qu'elles vont ainsi nous apporter.

Cet exemple ne va-t-il pas être suivi dans nos villes romandes ? Car il est évident qu'une Commission spécialement consacrée à cette tâche peut faire à notre journal une propagande bien plus méthodiquement organisée, et partant bien plus efficace que des efforts individuels. Il y a deux ans, Neuchâtel avait songé à faire de même : l'essai va-t-il être repris, maintenant que Berne prend la tête ? ou à quoi encore le tour ?...



A travers les Sociétés

Les Marcelines.

Les Marcelines, ce sont les anciennes élèves de l'École ménagère rurale de Marcellin sur Morges, groupées en une association qui compte 382 membres appartenant aux 31 cours donnés dès 1922, et présidées par Mme D. Jacoud (Montreux) ; elles ont tenu leur assemblée administrative le 3 avril à Lausanne et ont décidé de participer à la journée paysanne vaudoise qui prépare à l'Isle, pour le dimanche 22 mai, l'As-

sociation agricole des femmes vaudoises, dans le but d'encourager les paysannes, de leur faire prendre conscience de leur valeur économique et nationale, de l'importance qu'elles ont pour le ravitaillement du pays. M. F. Porchet, conseiller d'Etat, a promis, en principe, sa collaboration à ce congrès.

S. B.

Ligue des Femmes abstinentes (Genève).

Ménagères, en faisant vos nettoyages de printemps, mettez de côté les objets et vêtements dont vous pourrez vous désirer en faveur des Femmes Abstinentes. Leur vente de bric à brac aura lieu cette année, le jeudi 9 juin, à la Salle Centrale. Elles seront reconnaissantes de vos dons : livres, gravures, outils, meubles, vêtements, etc.

Mme Fath, 9, rue du Conseil-Général, tél. phone No 42.564, fera prendre les dons à domicile.

Les vingt-cinq ans du Foyer maternel de Lutry.

En 1912, des femmes de cœur, justement émues par la triste situation des mères non mariées, naïves du mépris si souvent injustifié dont on les accablait, lançaient un appel dans le but de créer un foyer où elles pourraient séjournier durant trois mois, s'attachant à leur enfant, se remettre tout à fait de leurs couches, de façon à reprendre leur travail. En peu de temps, 23.400 fr. furent réunis, et le Foyer maternel s'ouvrirait, le 28 janvier 1913, avec une pensionnaire, dans un appartement de Pully. Il se trouve maintenant à Lutry, dans une vieille maison pleine de charme, et a reçu au total 700 femmes qui y ont trouvé bon accueil, compréhension, bons soins, bons conseils et réconfort, si bien que beaucoup reviennent voir la directrice et dire leur reconnaissance.

Le Foyer maternel a fêté très simplement, le 24 mars, cet heureux anniversaire; M. le Dr. Muret, qui, il y a vingt-cinq ans, encouragea les initiatrices, les soutint moralement et ne cessa de prodiguer ses soins aux mamans, a rendu un juste hommage au courage moral des fondatrices du Foyer, car ces femmes eurent à lutter contre les préjugés injurieux dont on accablait les filles-mères; elles durent protester contre le reproche qu'en leur faisait d'encourager le vice. Elles eurent le grand mérite d'unir à une saine compréhension des choses, à une philanthropie éclairée, un sens social qui était plutôt rare au début de ce siècle.

Mme Chavannes-Hay eut des paroles de reconnaissance pour l'illassable dévouement du Dr. Muret pour le Foyer maternel et ses pensionnaires.

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, avril 1938.

Mesdames et chères Alliées,

Vous avez accepté à Bâle l'aimable invitation des Sociétés neuchâteloises, et la prochaine Assemblée générale aura lieu à Neuchâtel les 8 et 9 octobre prochain. Nous vous rappelons que les propositions devant figurer à l'ordre du jour doivent nous parvenir avant le 1^{er} juin, et nous vous prions de nous dire aussi, avant cette date, les sujets de conférences que vous aimerez voir traiter à l'Assemblée générale.

Nous vous rappelons également que la durée du mandat des membres de votre Comité est échue, et que celui-ci doit être réélu pour une nouvelle période de 3 ans. La plupart des membres du Comité acceptent une réélection. Cependant 4 membres ont donné leur démission:

Mme Etzensperger, Dr. jur. (Schaffhouse).
Sœur Anny Pflüger (Zurich).

Mme Antoinette Quinche, avocate (Lausanne).
Mme H. Stucki (Berne).

Nous vous serions obligées de nous faire parvenir avant le 1^{er} juin les noms des candidates que vous proposez. Nous vous prions instantanément de ne proposer que des femmes disposant d'un peu de temps et pouvant collaborer activement au travail de l'Alliance. Ce travail devient si présent que nous devons pouvoir compter sur une collaboration effective de la part de tous les membres du Comité.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de 4 nouvelles associations: L'Association des institutrices professionnelles du canton des Grisons.

La Section tessinoise des institutrices suisses. L'Association des femmes catholiques bâloises. L'Union des femmes de Wolfhalden.

Nous souhaitons une très cordiale bienvenue à ces nouveaux membres.

Le Conseil international des Femmes fêtera cette année, du 11 au 22 juillet, l'anniversaire des 50 ans de sa fondation à Edimbourg. Ce Congrès promet d'être très intéressant. Nous vous le recommandons vivement, car il est nécessaire plus que jamais que nous restions en contact avec les femmes venant de pays étrangers.

Le peuple suisse votera en juillet sur l'adoption ou le rejet du Code pénal fédéral. Notre Alliance s'est occupée depuis des années de ce Code pénal et a envoyé de nombreuses pétitions se rapportant à la protection de la femme, à l'âge de protection des jeunes filles, à la punition des personnes coupables de délits de mœurs contre des enfants, à la lutte contre la traite des femmes et des enfants, contre le racolage et la favorisation de la débauche. Si toutes ces pétitions n'ont pas été prises en considération dans le nouveau Code pénal fédéral, celui-ci constitue pourtant, vis-à-vis de plusieurs de nos Codes cantonaux encore très retardés, un progrès important en ces matières, en particulier aussi dans le domaine de l'enfance criminelle. Nous vous engageons donc à intervenir en faveur de ce Code quand vous en aurez l'occasion auprès des citoyens actifs, sur la base des feuilles de propagande qui seront distribuées dans les ménages, afin qu'il ne soit pas rejeté par simple ignorance ou indifférence.

La Nouvelle Société Helvétique, qui s'efforce de resserrer les liens unissant les Suisses de l'étranger à leur patrie, nous demande notre aide. La collecte de 1^{er} août est destinée cette année à l'aide morale et matérielle aux Suisses de l'étranger, et nous vous recommandons de faire faire une conférence dans votre localité sur cette question. La Nouvelle Société Helvétique met des conférenciers, des séries de projections lumineuses et de films sur ce sujet *Le Travail des pionniers suisses dans le monde*, à la disposition de tous ceux qui le demanderont. Vous pouvez pour tous renseignements vous adresser à la N. S. H., Bundesgasse 40, Berne.

Nous vous envoyons une petite brochure (en allemand) intitulée *La situation de la femme dans le droit de famille* qui contient les dispositions légales en cette matière que toute femme ou jeune fille devrait connaître. Il serait bon que cette brochure fût répandue dans les écoles complémentaires ainsi que dans les sociétés féminines, et vous pouvez vous en procurer d'autres exemplaires au prix de 20 centimes auprès de Mme Pfr. Lendorff, Peter Ochsstr. 21, Schw. Verband Frauenhilfe, à Bâle.

Veuillez croire, Mesdames et chères Alliées, à nos sentiments très cordiaux.

Pour le Comité:

Clara NEF.
Alice RECHSTEINER.

1^{er} Cette brochure sera jointe à la circulaire lors de son expédition. (Réd.)

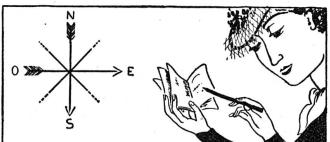
Union des travailleurs sociaux de Genève.

Volontaire du Service social demande une bouillotte électrique, ½ litre, 120 volts. Mme Hohenemser-Cherbuliez, 60, Florissant. (Tél. 41.864).

Mme C. Pélissier, infirmière, cherche une bicyclette de femme et un fauteuil Voltaire. Athénée, 35. (Tél. 48.666).

Mme E. Ammann, brigadière, 3, rue du Puits St-Pierre. serait reconnaissante pour le don d'un lit.

Le Bureau de placement des Amis de la Jeune Fille, et le Foyer des Adolescents de Chouilly cherchent chacun une machine à écrire. S'adresser à Mme B. Richard, 35, rue de l'Athénée. (Tél. 48.542).



Carnet de la Quinzaine

Lundi 2 mai:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22 rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle. L'émancipation de la femme par l'action coopérative, causerie publique et gratuite, par le Dr. Fauquet, ancien chef de Section au B. I. T. Discussion.

Jeudi 5 mai:

SOTTONS: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et Société romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: Parents obéissants ou enfants obéissants ? causerie par T. S. F., par Mme M. J. Wenger, institutrice émérite, Morges.

Vendredi 6 mai:

LAUSANNE: Groupes de femmes radicales, Lycéum-Club, 20 h. 30: Assemblée générale sous la présidence de Mme A. Quinche, avocate.

Jeudi 12 mai:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 20 h. 30. Lycéum-Club: Assemblée générale annuelle. Affaires administratives. Édouard Rod, causerie par Mme C. Delhorbe.

Vendredi 13 mai:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux, Taverne sans alcool de Plainpalais, 18 h.: Le Moulin-Vert et l'œuvre de l'abbé Violé, causerie par M. P. de Mestral. — 19 h.: Souper en commun.

Samedi 14 et Dimanche 15 mai:

GENÈVE: Assemblée annuelle de délégués du Club suisse de Femmes alpinistes.

Dimanche 15 mai:

LAUSANNE: Assemblée annuelle de l'Association pour le Costume vaudois.

Suivez le succès Devenez Stenotypiste

(Champion suisse 1937, 240 mots min.)

Un cadeau apprécié: un cours de Stenotypie.

Leçon d'essai gratuite à l'

ECOLE DE STENOTYPIE

12, Rue du Mt-Blanc, Genève

Un nouveau Cours est ouvert à Malagnou

La toile des Vosges que nous vendons provient de cette fabrique.

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"
ALUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volunteri.

Jeunes filles, assurez-vous une carrière rémunératrice et de tout repos en suivant les cours pour **nurses et infirmières de puériculture à l'**

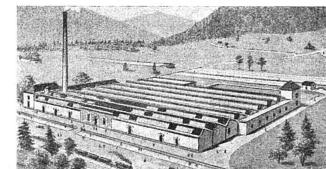
ÉCOLE DE PUÉRICULTURE DE GENÈVE
Pouponnière des Amis de l'Enfance
Ch. des Grangettes - Genève

Ces études ne sont pas seulement destinées aux professionnelles mais constituent une excellente préparation pour les futures mamans.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(télé Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.



La toile des Vosges que nous vendons provient de cette fabrique.

Pour votre trousseau MAX MAIER
est spécialisé dans les toiles de Langenthal et des Vosges

42, rue du Rhône GENÈVE Tél. 52.730
2^e étage



La toile des Vosges est toujours blanche naturellement sur les prés par l'eau et le soleil, sans aide d'un quelconque produit chimique.

C'est là le secret de sa solidité et de sa longue durée.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



C'est grâce à l'**union et à la solidarité** que les anciens Confédérés étaient forts et ont pu triompher des forces adverses. — Ce sont aujourd'hui les ménagères suisses qui pratiquent la solidarité économique et qui, à cet effet, se sont organisées dans les coopératives de consommation. Elles s'aident mutuellement à se rendre l'existence plus supportable en faisant leurs achats dans les magasins coopératifs, qui leur fournissent au juste prix des marchandises de la meilleure qualité. Chaque membre d'une coopérative est intéressé à la prospérité de celle-ci et touche chaque année, sous forme de ristourne, sa part de l'excédent d'exploitation. La moitié à peu près de toutes les familles suisses sont membres de coopératives de consommation. — Êtes-vous aussi du nombre?

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS